



 Prénom,

Novembre 2019. L214 est condamnée pour avoir révélé la souffrance des animaux.

Suite à la diffusion d'images filmées à l'abattoir de Mauléon-Licharre, le tribunal correctionnel de Pau nous a condamnés pour complicité d'atteinte à l'intimité de la vie privée. L214 a fait appel de cette décision qui nous semble profondément injuste. Vous le savez, nos enquêtes sont indispensables. **Seules les images permettent de dévoiler ce que les animaux subissent au quotidien dans les abattoirs et les élevages. ...**

FAIRE UN DON PONCTUEL À L214

L214 puise ses forces dans l'engagement de ses membres et sympathisants.
Merci de nous aider à agir pour les animaux

Je renforce mon soutien à L214
par **un don ponctuel de :**

XX€ XXX€ XXXX€ €

Je souhaite en savoir plus sur la possibilité
de faire un legs pour les animaux.

Je retourne ce bulletin accompagné d'un chèque
du montant de mon don à l'ordre de L214.
Je peux également réaliser mon don sur
don.L214.com (tous modes de paiement).

Je souhaite diffuser le L214 Mag,
veuillez m'envoyer :

10 20 50 exemplaires pour le diffuser.

MES COORDONNÉES

Vous ne souhaitez plus recevoir le L214 Mag ?

Vous pouvez vous désabonner à tout moment sur Espadon, votre espace personnel, à l'adresse espadon.L214.com, ou y modifier vos coordonnées. Vous pouvez bien sûr toujours nous joindre par mail à l'adresse don@L214.com, par téléphone en laissant un message au 09 72 56 28 47 ou par courrier.



Association L214
CS20317
69 363
Lyon 08 Cedex

Réduction fiscale :
66% de vos dons
à L214 sont déductibles
de vos impôts, dans
la limite de 20% de vos
revenus imposables.
Par exemple, après
réduction fiscale,
un don de 50€ ne
vous coûte que 17€.
Les reçus fiscaux sont
envoyés au mois
de mars de l'année
suivant le don.



La loi est déjà sévère. Pourtant M. Castaner, ministre de l'Intérieur, tente d'intimider les lanceurs d'alerte, en facilitant les inculpations pour association de malfaiteurs : une infraction qui peut être punie de 10 ans de prison et de 150 000 € d'amende.

Ces risques n'ébranlent pas notre motivation et notre volonté d'agir pour les animaux, car vous êtes là, à nos côtés, pour nous soutenir.

En 2019, L214 a rendu publiques 12 enquêtes. Rappelez-vous les vaches à hublot, les poulets ramassés à la moissonneuse, les cochons rongés vivants par leurs congénères, les truies emprisonnées, les canetons jetés agonisants dans des poubelles, les cailles entassées dans de minuscules cages, les veaux laitiers tués par des vétérinaires complaisants... **Pour montrer leurs souffrances et ouvrir les yeux à des millions de personnes, les images sont cruciales :** trois vidéos d'enquête ont été vues plus d'un million de fois rien que sur les réseaux sociaux ; des personnalités influentes, telles que Nagui ou Yann Arthus-Bertrand, ont dénoncé ces horreurs à nos côtés ; plus de 376 000 personnes ont signé notre pétition pour dire « Stop aux vaches à hublot ».

Pour poursuivre notre travail, pour révéler ce que les industries agroalimentaires cherchent à nous cacher, votre soutien est

essentiel. Il sert à financer les journées d'enquête, la réalisation de vidéos, la création de sites et de pétitions, l'expertise juridique en vue d'un dépôt de plainte...

Vous nous soutenez chaque mois avec un don. Vous nous permettez de montrer ce que subissent les animaux et de faire évoluer les lois et les entreprises pour leur épargner de nombreuses souffrances. **Merci !** Sachez que si vous souhaitez renforcer votre soutien, vous pouvez faire un don ponctuel ou augmenter votre don mensuel de quelques euros sur simple demande ou sur espadon.L214.com.

Les choses sont en train de changer. Notre société évolue vers plus de considération pour les animaux, grâce à vous.

Merci du fond du cœur pour votre engagement à nos côtés.

Brigitte Gothière
Cofondatrice de L214



P.S. : Vos dons à L214 sont déductibles à 66 % de vos impôts, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables. Faites-en profiter les animaux !



MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE SOUTIEN RÉGULIER !

En ayant choisi le prélèvement automatique, vous nous rendez un immense service. Vous soutenez L214 de façon régulière en lui apportant les moyens d'agir pour les animaux et de continuer ses investigations, son travail de documentation et ses campagnes d'information.

Grâce à **Espadon**, votre espace donateur, vous pouvez dorénavant modifier à tout moment le montant de votre don mensuel mais aussi le compte bancaire sur lequel il est prélevé. Vous pouvez également le mettre en pause temporairement ou l'interrompre, en toute autonomie.

Espadon vous permet de plus de modifier toutes vos coordonnées et vos préférences de communication.

Rendez-vous sur espadon.L214.com !

MES COORDONNÉES

Si vous constatez une erreur dans les coordonnées au recto, vous pouvez l'indiquer ici.

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone :